

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXI

Québec, 26 décembre 1908

No 20

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 305. — Les Quarante-Heures de la semaine, 305. — Nécrologe, 306. — Apostolat de la prière, 306. — Représentation à Rome, 307. — Chronique diocésaine, 308. — Notices nécrologiques, 310. — *L'Action sociale*, 312. — Le Cœur eucharistique et les enfants, 312. — La tempérance en Norvège, 316. — Grélons merveilleux, à Remiremont, France, 318. — Bibliographie, 319.

Calendrier

— o —

27	DIM.	b	S. Jean, apôtre et évangéliste, 2 cl., avec oct. <i>Kyr.</i> 2 cl. Vêp. de Noël, à cap. de S. Jean, mém. des suiv. et des 2 oct.
28	Lundi	vi	SS. Innocents, martyrs, 2 cl. avec oct.
29	Mardi	r	S. Thomas de Cantorbéry, évêque et martyr.
30	Merc.	l	Du dim. dans l'oct. de Noël, <i>semid. privilg.</i>
31	Jendi	b	S. Sylvestre, pape et confesseur.
1	Vend.	b	CIRCONCISION. 2 cl. <i>Kyr.</i> 2 cl. II Vêp., mém. du suiv. seulement.
2	Samd.	r	Octave de S. Etienne.

Les Quarante-Heures de la semaine

28 décembre, Monastère des Rédemptoristes, Bonne-Sainte-Anne.—30, Monastère des Franciscaines Missionnaires, Québec.

1^{er} janvier 1909, Couvent des Sœurs du Saint-Rosaire, Bonne-Sainte-Anne.

Nécrologe

— o —

Archevêché de Québec, le 17 décembre 1908.

M. l'abbé Joseph Dion, décédé ce matin à l'Hôtel-Dieu de Québec, était membre de la Société d'une messe (section diocésaine), de la Société ecclésiastique Saint-Joseph et de la Congrégation du petit séminaire de Québec.

EUG.-C. LAFLAMME, prte,
secrétaire.

— o —

Apostolat de la prière

— o —

Intention générale pour janvier 1909 : *La foi catholique en Portugal.*

Un des buts de notre œuvre est de développer la solidarité des peuples chrétiens, fondée sur le dogme de la communion des saints. Prions donc ce mois-ci pour nos frères de Portugal, qui le méritent à tant de titres et qui en ont un besoin urgent.

Le Portugal a été, pendant des siècles, l'apôtre intrépide de l'Évangile, spécialement en Afrique, dans les Indes, au Japon. Ses découvertes et ses conquêtes, en étendant son empire colonial, servirent aussi merveilleusement à la propagation de la foi. Très dévot à l'Eucharistie et aux Cinq Plaies du Sauveur, le Portugal était préparé d'avance à aimer le Sacré Cœur. Il fut le premier à lui consacrer un temple national. Il est probablement le seul encore à faire de la fête du Sacré Cœur une fête d'obligation, avec vigile et jeûne. Enfin, en aucun lieu du monde, l'*Apostolat de la Prière* n'est si largement répandu, si admirablement organisé.

Mais actuellement, le Portugal est un des pays les plus menacés, les plus ravagés peut-être, par la Franc-Maçonnerie. L'enseignement officiel, les administrations publiques, y sont hostiles à l'Église. Les sociétés secrètes, la propagande protestante, les théories socialistes et même anarchistes, y multiplient leurs victimes. Prions, et le Cœur de JÉSUS sauvera encore ce peuple, dont l'âme chevaleresque et tendre semble bien mériter l'épithète, que les Papes lui ont jadis décernée, de *très fidèle à Dieu et à l'Église.*

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR JANVIER

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre par le Cœur immaculé de MARIE les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que le Portugal reste fidèle à ses traditions et dévoué à votre amour.

Résolution apostolique : Rester fidèles à nos devoirs de chrétiens et imiter le zèle des Portugais pour l'Apostolat.

**Représentation à Rome**

Ce fut une surprise pour le public d'apprendre, ces jours derniers, le prochain départ de Mgr L.-A. Paquet, du séminaire de Québec, pour la Ville éternelle, où il résidera à l'avenir comme représentant, auprès des Congrégations romaines, des cinq diocèses de notre Province ecclésiastique. Mais passé ce premier instant de surprise, tout le monde s'est trouvé d'accord pour applaudir à ce choix excellent de NN. SS. les archevêque et évêques.

Cette représentation à Rome, qui sera permanente, est devenue nécessaire depuis que notre pays, soustrait dernièrement à l'exclusive juridiction de la Propagande, est entré sous le régime du droit commun dans l'Eglise, et doit par conséquent s'adresser, pour le règlement de ses affaires religieuses, aux diverses Congrégations qui constituent le gouvernement du Saint-Siège.

Il n'est pas besoin de faire ici l'éloge de l'éminent titulaire de la nouvelle fonction : sa valeur est bien connue parmi nous. Nous pouvons ajouter que l'estime qui lui est due est peut-être encore plus considérable à Rome que chez nous. La raison en est que le monde romain est plus apte que le nôtre à faire le cas qu'il faut d'un maître de la science sacrée.

Nous voulons espérer que Monseigneur Paquet ne sera empêché ni par sa santé, ni par les devoirs de sa haute position, de continuer son œuvre écrite d'exposition et de défense de la foi catholique.

Mgr Paquet ira prendre son poste dans le courant du mois de février prochain.

Chronique diocésaine

— o —

— Samedi dernier, le 19 décembre, à la Basilique, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a fait les ordinations suivantes :

TONSURE : MM. Joseph-Albert Poirier, Emile Journeault, Gabriel Dumont, *du diocèse de Québec* ; Jeremiah O'Brien, *du diocèse de Burlington* ; Edward Jones, *du diocèse de Havre-de-Grâce* ; Fr. Godefroy Daniel, *de l'Ordre des Mineurs Franciscains*.

SOUS-DIACONAT : MM. Valère Pouliot, *du diocèse de Québec* ; Arsène Cormier, Ronald Rankin, Peter Rankin, *du diocèse d'Antigonish* ; Fr. Grégoire Paquin, Eusèbe Meunier, Théodorice Paré, Bernardin Fernique, Louis-Marie Frédéric, *de l'Ordre des Mineurs Franciscains* ; François Bourrin, Joseph Frappa, Joseph Cailler, *des Missionnaires du Sacré-Cœur*.

— Dimanche, à la Basilique, Sa Grandeur a fait les ordinations suivantes :

DIACONAT : MM. Valère Pouliot, *du diocèse de Québec* ; Arsène Cormier, Ronald Rankin, Peter Rankin, *du diocèse d'Antigonish* ; Fr. Joseph Cailler, Joseph Frappa et Frs. Bourrin, *des Missionnaires du Sacré-Cœur*.

PRÊTRISE : MM. Omer Carrier, *du diocèse de Québec* ; Arthur Laverdière, *du diocèse de Portland* ; Fr. Boniface-Marie Heidmeier, *de l'Ordre des Mineurs Franciscains*.

— Sa Grandeur Mgr l'Auxiliaire a fait la bénédiction, dimanche dernier, du nouvel orphelinat de Saint-Damien, qui remplace avantageusement l'édifice qui fut détruit par les flammes, comme on se le rappelle. Sa Grandeur est revenue à Québec mercredi, après avoir fait dans les paroisses voisines de Saint-Damien des prédications sur la tempérance et sur l'action sociale catholique.

— Mardi et mercredi, S. G. Monseigneur l'Archevêque était à Saint-Alphonse de Thetford, accompagné par M. l'abbé Arsenault, de l'archevêché. Sa Grandeur a fait la bénédiction d'une nouvelle église, d'un orgue et de trois cloches.

Comme nous avons dû imprimer, cette semaine, dès mercredi, nous ne pouvons donner plus de détails sur ces évé-

ments religieux, dont les quotidiens, d'ailleurs, ne manqueront pas de parler.

— Tout le diocèse, on peut l'assurer, a été douloureusement affligé à la nouvelle de l'incendie qui a détruit en une heure, le soir du dimanche 13 décembre, la belle église de Saint-Ambroise de Lorette. La construction de ce temple si artistique ne datait que de quelques années.

— Mardi, 15 décembre, cérémonie religieuse présidée par S. G. Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec, chez les Sœurs de la Charité, à Québec. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Eug. Laffamme, aumônier des Sœurs de la Charité.

Étaient présents au chœur : MM. les abbés S. Bélanger, aumônier de l'Hospice, Jos. Galarneau, curé de Saint-Cyrille, I.-S. Lecours, supérieur du collège de Lévis, J. Rouleau, curé de Saint-Alban, R. Lagueux, inspecteur diocésain, J. Dumais, curé de Saint-Denis de Kamouraska, L.-P. Chalifour, de Saint-Raymond, J.-A. Poirier, du séminaire de Québec.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels :

Mlle Bernedette Desrochers, dite Sœur Marie-Séraphine, de Saint-Antoine de Tilly, *choriste* ; Mlles Amanda Létourneau, dite Sœur Sainte-Iphigénie, de Saint-Côme de Kennébec ; Aimée Turgeon, dite Sœur Saint-Servus Dei, de Saint-Anselme ; Florilda Bérubé, dite Sœur Saint-Ferréol, de Plessisville ; Mériilda Faucher, dite Sœur Saint-Cécilien, de Sainte-Marie de la Beauce ; Lætitia Burns, dite Sœur Saint-Firmin de Sainte-Philomène de Lotbinière ; Gracia Burns, dite Sœur Sainte-Firmine, de Sainte-Philomène de Lotb. ; Vitaline Parent, dite Sœur Saint-Expédit, de Saint-Mathieu de Rim ; Angéline Duchesne, dite Sœur Sainte-Anselmie, de la Baie-Saint-Paul ; Marie-Célanire Michaud, dite Sœur Saint-Octavien, de Saint-André, *auxiliaires*.

Ont prononcé leurs premiers vœux :

Mlles Alice Dumont, dite Sœur Marie-Ange, de Saint-Anselme ; Corinne Desjardins, dite Sœur Sainte-Angélique, de Saint-Denis de Kamouraska ; Anna Dumas, dite Sœur Sainte-Anna d'Auray, de Saint-Isidore ; Beatrix Emond, dite Sœur Marie-de-Nazareth, Blanche Talbot, dite Sœur Saint-Ferdinand et Lydia Lamontagne, dite Sœur Sainte-Colombe-de-Jésus, de Lévis, *choristes* ; Georgianna Poirier, dite Sœur Saint-Louis-

Marie, de Saint-Thomas de Montmagny ; K. Evéline Gosselin, dite Sœur Saint-Jean-Colombini, de Sainte-Sophie d'Halifax ; Marie-Louise Petitclerc, dite Sœur Saint-Albertius, de Saint-Alban, *auxiliaires*.

Ont pris le saint habit :

Mlles Alice Pelletier, dite Sœur Marie de l'Assomption, de Sainte-Anne de la Pocatière ; Blanche Drouin, dite Sœur Saint-Elie, de l'Orphelinat d'Youville ; Marie-Ange Brulotte, dite Sœur Saint-Antonio, de Saint-Ferdinand ; Juliette Boissonnault, dite Sœur Sainte-Laurencia, de Sainte-Alphonse de Thetford ; Caroline Thiboutot, dite Sœur Saint-Marien, de Québec ; Clémentine Desrochers, dite Sœur Saint-Théodose, de Saint-Antoine de Tilly, *choristes* ; Mlles Alice Chouinard, dite Sœur Saint-Alfréda, de Saint-Epiphane ; Philomène Daigle, dite Sœur Sainte-Arménia, de Québec ; Albertine Trudel, dite Sœur Saint-Julien de Sorel ; Paméla Faucher, dite Sœur Sainte-Sidonie, du Sacré-Cœur de Jésus, *auxiliaires*.

Notices nécrologiques

FEU LE CHANOINE D'AGRIGENTE

Une lettre de faire part nous annonce la mort arrivée le 21 novembre dernier, de M. le Chanoine d'Agrigente, dans la 78^e année de son âge.

Sous ce nom de Chanoine d'Agrigente, bien connu dans la presse et auquel du reste il avait droit, se cachait Mgr J.-B.-L. Marret, camérier secret de Sa Sainteté. Il résidait à Villeurbanne (Rhône). Il a été inhumé à Paris.

Le défunt prélat s'intéressait beaucoup à notre *Semaine religieuse*. Nos lecteurs se rappellent certainement cette notice sur Eleuthéropolis qu'il écrivit pour eux, peu de temps après la consécration épiscopale de S. G. Monseigneur Roy. Il mettait aussi beaucoup d'attention à réunir des documents sur nos divers diocèses du Canada.

Mgr Marret collaborait régulièrement aux *Annales catholiques* de Paris, dont presque chaque livraison contenait un article où il traitait de l'histoire ecclésiastique de France du siècle dernier.

FEU M. JOSEPH DION

M. l'abbé J. Dion est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 17 décembre, après une maladie de plusieurs semaines. Il était né à Saint-François de l'île d'Orléans, le 4 juillet 1833. Il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre à Québec le 22 mai 1859.

En 1859-60, il fut vicaire à Montmagny et à la Malbaie; puis curé de Saint Gilles de 1860 à 1865, de Sainte-Emmélie de Lotbinière de 1865 à 1871. Nous le retrouvons plus tard curé à Saint-Hilarion (Charlevoix), et au séminaire de Chicoutimi, dont il fut membre de 1882 à 1893. De là, il passa au collège de Lévis, qu'il quitta en 1898, pour prendre sa retraite à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Nous avons été le collègue de M. Dion au séminaire de Chicoutimi. Il y fut chargé des livres de la Procure, puis de l'enseignement de l'Écriture Sainte aux séminaristes, et se prit d'une belle passion pour cette science sacrée. Ce fut là sans doute la grande passion de sa vie; il y sacrifia soit en réunissant une riche collection d'ouvrages sur les études bibliques, soit en faisant de celles-ci l'objet continuel de ses pensées. Son enseignement est resté quelque peu légendaire dans le clergé de Chicoutimi.

Très nerveux et un peu singulier d'allures, M. l'abbé Dion mena toujours la vie la plus régulière qui se puisse imaginer. Nous pouvons faire de lui cet éloge considérable qu'il était pour ainsi dire l'esprit ecclésiastique personnifié. Il était d'une entière fidélité à tous ses devoirs.

De santé faible depuis longtemps, ce saint prêtre a pu atteindre le bel âge de 75 années et demie. Au mois de mai prochain, il devait célébrer le jubilé de son sacerdoce. C'est au séjour des joies éternelles qu'il fêtera cette solennité: nous en avons la consolante espérance.

Les funérailles de feu M. l'abbé Dion ont eu lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, samedi dernier, le 19 décembre. Ses restes mortels seront inhumés dans sa paroisse natale, lorsque la saison permettra de les y transporter.

R. I. P.

« L'Action sociale »

— o —

Notre grand confrère a heureusement terminé sa première année d'existence. Nous lui offrons nos félicitations et nos vœux à l'occasion de ce premier anniversaire.

Pour célébrer l'événement, l'*Action Sociale* a publié un monumental « numéro de Noël », composé de 48 pages, dont nous aimons aussi à lui faire compliment. Ce numéro illustré, et imprimé sur beau papier, contient un choix excellent d'articles, dont la lecture intéressera et instruira le lecteur. Et, véritable innovation dans le journalisme, il s'y trouve aussi une *table des matières* de l'année. Cela permettra de retrouver promptement, à l'occasion, tel ou tel article que l'on voudra revoir.

— o —

Le Cœur eucharistique et les enfants

— o —

LETTRE DU R. P. LOTTER, D'ÉCOSSE

St. Mary's, Kinnoul, Perth (Ecosse), 11 mai 1908.

Mon Révérend et bien cher Père,

J'ai cru vous faire plaisir en vous envoyant les détails suivants sur la courte vie et la sainte mort d'une enfant telle que le Ciel en donne rarement à la terre. Vous jugerez si la fleur est digne du parterre de votre *Revue*. C'est à celle-ci, avant tout autre, qu'il convenait de l'envoyer. Car le parfum que répand ce lis est surtout celui d'une ardente dévotion envers la Divine Eucharistie.

Le récit qui va suivre est la traduction fidèle de quelques notes écrites par deux témoins oculaires, sœurs du Bon-Pasteur de Cork, Irlande.

La Rév. Mère Supérieure a bien voulu m'autoriser à donner aux faits rapportés toute la publicité que je voudrais.

L'enfant en question avait été recueillie par l'École industrielle du susdit couvent du Bon-Pasteur. (Par École industrielle, *Industrial School*, on entend souvent en ce pays un établissement d'éducation où l'on forme à divers métiers et arts

mécaniques des orphelins pauvres ou des enfants abandonnés.) Cela dit, je laisse la parole aux bonnes Sœurs.

« Le 2 février dernier (1908), le Divin Enfant de Bethléhem vint chercher notre petite Nellie (Hélène) Visiblement, elle avait été une enfant prédestinée. Quoique âgée seulement *de quatre ans et cinq mois*, elle avait été comblée de grâces de choix.

En mai 1907, elle et sa sœur vinrent à notre Ecole industrielle, mais l'examen médical révéla vite la triste nécessité de l'envoyer à l'hôpital, où elle demeura trois mois, après quoi elle revint à notre établissement, où elle devint aussitôt la favorite de toutes les autres petites filles qui la choyèrent à l'envi, et cela en dépit de terribles accès de pleurs. On avait d'abord attribué ces accès à la mauvaise humeur, mais on vit bien dans la suite qu'ils étaient dus à l'acuité de la souffrance. Il y avait dans cette enfant quelque chose de singulièrement attrayant, et il était dès lors évident qu'elle serait un jour ou l'autre toute à Dieu ou toute au monde.

Comme sa santé ne s'améliorait point, elle fut envoyée, au bout de quelque temps, à l'Infirmierie du Sacré-Cœur, petite maison champêtre, située dans notre propriété et destinée aux enfants dont le genre de maladie exige l'isolement. Là, elle reçut les soins les plus tendres et les plus dévoués de notre infirmière. Mais tout fut inutile : l'état de la petite patiente ne s'améliora point. On la mit donc, après quelque temps, à l'infirmierie ordinaire des enfants, puis dans la chambre même de l'infirmière ; une vigilance continuelle était désormais nécessaire, si l'on voulait prolonger cette frêle existence. C'est ici que l'amour du Cœur eucharistique pour sa petite brebis devait se manifester de la manière la plus étonnante.

Un premier vendredi du mois, notre infirmière la conduisit à la chapelle, où le Saint Sacrement était exposé. Elle expliqua à la petite infirme, assise à côté d'elle, qui était Celui qui était là. Elle ajouta qu'Il était descendu du ciel pour nous montrer combien Il nous a aimés.

Depuis ce moment, l'amour de l'enfant pour Notre-Seigneur dans le Saint Sacrement était vraiment merveilleux. Elle semblait se rendre compte, comme peu d'âmes savent le faire, de ce grand mystère d'amour. Chose étonnante, les jours d'expo-

sition, sans que personne lui eût dit que Notre-Seigneur était exposé sur l'autel, elle suppliait chaque fois l'infirmière « de la conduire à *Saint Dieu* », c'était son expression à elle (1). Une fois en sa présence, elle y restait, tout heureuse, les yeux fixés sur l'ostensoir, et ses petites mains jointes dans la prière.

Notre évêque, ayant entendu parler de ce petit prodige, nous annonça un matin qu'il viendrait le jour même donner à l'enfant le sacrement de confirmation.

Trop faible maintenant pour s'asseoir ou s'agenouiller, elle fut portée à l'église par notre infirmière, et c'est dans ses bras qu'elle reçut le Saint-Esprit, qui vraiment « souffle où il veut ».

A partir de ce moment, l'ardeur avec laquelle l'enfant soupirait après Notre-Seigneur dans le Saint Sacrement, augmentait tous les jours. Un soir elle pria la Rév. Mère Supérieure « de lui apporter *Saint Dieu* », le lendemain matin. Notre Mère lui promit de venir après la sainte Messe. Le lendemain matin, à 8 heures, Nellie réveilla l'infirmière, la priant instamment de faire en sorte que tout fût prêt, car « vous savez, dit-elle, *Saint Dieu* va venir ».

Un Père Jésuite prêchait alors la retraite à notre communauté. Il vint parler à l'enfant. Voyant qu'elle comprenait à merveille ce qu'était la Sainte Communion, il fut d'avis que rien ne pouvait l'empêcher de faire sa première Communion.

Le petit incident suivant montrera jusqu'à quel point l'enfant se rendait compte de ses actions. Notre Mère, la tenant un jour sur ses genoux, lui dit : « Bientôt tu seras un petit ange du bon Dieu, tu n'as jamais commis de péché. — Oh ! si, ma Mère, répliqua-t-elle, j'ai fait une fois un mensonge ».

Monseigneur nous accorda volontiers la permission demandée, et le 6 décembre, premier vendredi du mois, notre infirmière

(1) Il semble, observe le confrère à qui nous devons cette relation, qu'il faille conserver l'expression « *Saint Dieu* », car elle est toute de l'enfant, et nullement du pays ou de la langue. En effet, *Holy God* est aussi inusité en anglais que « *Saint Dieu* » le serait en français. C'est la première fois que moi ou même mes confrères anglais ou irlandais l'ayons entendue. Malgré son caractère insolite presque étrange, cette expression a cependant, en anglais du moins, une saveur délicieuse, céleste, dont tous jouissent. C'est le Saint-Esprit Lui-même qui semble l'avoir dictée à cette enfant de quatre ans.

la porta de nouveau à l'église. Là elle reçut « *Saint Dieu* » pour la première fois.

Son bonheur était maintenant à son comble ; et *depuis lors, jusque très peu de temps avant sa mort, elle communiait presque tous les jours.*

Le surlendemain, fête de l'Immaculée-Conception, elle fut faite *Enfant de Marie*. Deux jours après, elle reçut l'Extrême-Onction. Sa fin, cependant, ne devait pas être aussi prochaine qu'on le pensait.

Dans la nuit de Noël, elle fut de nouveau portée à la chapelle, où elle communia à la messe de minuit. Qu'il était touchant alors de voir ses petites mains jointes, ses yeux fixés sur le tabernacle, ses petites lèvres murmurant une prière : c'était un spectacle que nous n'oublierons jamais. On sentait que cette âme devait être très chère et très unie à Jésus-Hostie.

Après Noël, Nellie fut reçue membre de l'Apostolat de la Prière, et depuis lors elle ne cessait de prier pour le Saint-Père, et pour l'Eglise et pour les pécheurs.

Le 1^{er} janvier, elle tira au sort son mystère du Rosaire, et il se trouva que sa Patronne du mois était Notre-Dame sous le titre de la Purification : nous comprîmes de suite que, le jour de cette fête, notre Mère du Ciel viendrait chercher cette enfant de prédilection. Chose remarquable, elle-même disait toujours qu'elle mourrait un dimanche, « le jour de *Saint Dieu* » : l'avenir devait justifier l'un et l'autre pressentiment.

Durant plusieurs jours, la pauvre petite endura des douleurs atroces, mais toujours elle disait : « Ceci n'est rien à côté de ce que Jésus a souffert pour moi sur la croix ». C'était pitié de voir ses efforts héroïques pour supporter ses tourments.

Le dimanche, 2 février, vers 2 heures de l'après-midi, l'enfant souffrait horriblement ; mais soudain ses yeux s'ouvrirent et restèrent immobiles, sa petite figure devint rayonnante et ses lèvres remuèrent, comme si elle eût parlé à quelqu'un. Elle demeura ainsi près d'une heure, quand l'agonie recommença pour continuer jusqu'à 3 h. $\frac{3}{4}$ environ. Alors la douleur disparut, et la petite Nellie alla enfin « à *Saint Dieu* ». Elle avait passé sur cette terre *4 ans et 5 mois*. On ne pouvait la pleurer ; on sentait qu'elle reposait heureuse au milieu des anges au pied du Bon Pasteur.

Durant sa vie l'enfant avait beaucoup aimé son crucifix, elle avait l'habitude de le tenir à la main pendant un temps considérable. Quand, après son action de grâces, on lui avait servi sa légère réfection, c'était sa coutume de prendre son crucifix, et de se tourner du côté du mur pour continuer son colloque avec Jésus.

Un jour elle apprit qu'une messe allait être dite pour l'âme de sa mère. Trois ou quatre jours après, elle nous demanda si la messe avait été célébrée, et si sa mère viendrait à sa rencontre quand elle-même irait à « Saint Dieu ».

Sa manière de faire un acte de contrition était on ne peut plus touchante.

Plusieurs fois, durant la dernière semaine de sa maladie, elle pleura amèrement, parce qu'elle ne pouvait pas recevoir la sainte communion.

Un jour que l'infirmière craignait de la laisser seule, Nellie voulut à toute force qu'elle allât à la messe. « Allez, lui dit-elle, et quand vous aurez reçu *Saint Dieu*, revenez m'embrasser ».

C'est en grande partie à son excellente infirmière que Nellie fut redevable après Dieu de sa précoce sainteté. Déjà nombre de faveurs ont été obtenues par différentes personnes, grâces à son intercession ».

D'après le confrère qui nous transmet ce récit, — dit la *Revue de l'Adoration réparatrice*, de Rome, à qui nous avons emprunté le récit touchant que l'on vient de lire, — cette infirmière n'est probablement pas une religieuse, mais une personne séculière au service des Sœurs. Le détail est à retenir, à une époque où l'on chasse de nos hôpitaux les religieuses. La force matérielle peut exiler ces saintes filles ; mais, si malheureux et si avili que soit un pays, aussi longtemps qu'il y restera une âme catholique, il est une chose que le bras de l'homme ne réussira jamais à arracher du sol de la patrie et que la persécution ne pourra qu'enraciner : c'est le zèle pour le salut des âmes. Les amis du Cœur eucharistique de Jésus ont une spéciale obligation : c'est de multiplier leurs prières et leurs efforts pour la préservation des petits enfants et des âmes innocentes.

La tempérance en Norvège

L'antique Scandinavie a été si longtemps fameuse comme le pays des rudes buveurs que l'intempérance est devenue une

des notes caractéristiques des hommes du Nord. Il semble, maintenant, que l'on devra modifier cette mauvaise réputation ; car dans ces pays du Nord, en Norvège au moins, on dit qu'il s'est produit un fort mouvement de tempérance et que déjà les Norvégiens sont devenus un peuple relativement sobre. Le changement opéré est merveilleux, paraît-il, et promet beaucoup pour l'avenir.

Quelle a été la cause d'un tel résultat ? D'abord, le progrès de l'éducation parmi le peuple, à qui on a fait comprendre le mal qu'il se fait à lui-même, physiquement et moralement, par l'usage des liqueurs fortes ; ensuite le progrès dans la manière de vivre. De cette façon, un fort sentiment de tempérance a été produit parmi le peuple, aboutissant à une sévère législation en cette matière. La loi donne au peuple lui-même le pouvoir local de contrôle, avec beaucoup de latitude à l'égard des moyens à prendre pour exercer ce contrôle.

Dans les contrées à faible population, le peuple possède un pouvoir de veto. Dans les villes à population plus dense, des compagnies désintéressées, appelées *samiags*, sont exclusivement chargées du commerce de liqueurs.

La « *samiag* » est donc une compagnie qui a le monopole de la vente en détail de toutes les liqueurs alcooliques ; et cette compagnie est sous la double dépendance de l'Etat et de la municipalité. Son commerce est limité à la ville où elle est instituée. Les directeurs perçoivent un modique honoraire pour leurs services. Le taux d'intérêt accordé aux actionnaires est de cinq pour cent. Des hommes de position et de crédit acceptent sans difficulté la charge de directeur. Les profits de la « *samiag* » vont à l'Etat, à la municipalité et à des ceuvres d'utilité publique.

B.



Que les hommes s'acquittent des derniers devoirs à l'égard des morts qui leur appartiennent, qu'ils accordent à leur affection humaine cette sorte d'adoucissement, rien n'est plus légitime ; mais qu'ils mettent beaucoup plus de soins et de ferveur à multiplier les oblations, les prières et les aumônes qui peuvent secourir les âmes des défunts.

S. AUGUSTIN.

Grêlons merveilleux, à Remiremont, France

— o —

Le dimanche 26 mai 1907, pendant un violent orage qui s'était abattu dans la soirée, tout à coup, sur la ville et la banlieue, parmi les grêlons tombés en abondance, on en avait vu un grand nombre, de la grosseur d'un œuf, coupés en deux dans le sens de la longueur, et portant sur chaque face l'image de la Madone vénérée à Remiremont sous le vocable de Notre-Dame du Trésor. Ces grêlons furent vus en même temps par divers témoins qui étaient éloignés les uns des autres de 3 à 4 kilomètres.

Le fait parut d'autant plus remarquable qu'il semblait comme une réponse à l'arrêté municipal interdisant la procession qui devait avoir lieu, le lendemain, en l'honneur de la Vierge de Remiremont.

Les rapports des personnes qui avaient ramassé et vu les grêlons merveilleux étant précis et concordants, Monseigneur l'évêque de Saint-Dié crut devoir faire procéder à une enquête.

Cent sept témoins, hommes, femmes et enfants, furent entendus ; plusieurs savants des plus autorisés, notamment M. de Lapparent, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, professeur de géologie et de minéralogie (aujourd'hui décédé) ; M. Duhem, professeur de physique à la Faculté des sciences de Bordeaux, et d'autres professeurs de sciences dans plusieurs universités, furent consultés.

Au bout d'un an d'informations et d'attente, monsieur le curé archiprêtre de Remiremont vient d'adresser à Monseigneur l'évêque de Saint-Dié le rapport qu'il avait été chargé de faire sur l'événement.

Le rapport contient d'abord l'historique de l'orage et de la grêle du 26 mai 1907 ; il donne ensuite les preuves, d'après les témoignages recueillis, de l'authenticité des grêlons-médailles ; enfin, il propose l'explication de l'événement.

Il ressort du rapport en question que le fait lui-même est certain, incontestable et si bien établi, que le journal *l'Indépendant de l'Est* a été condamné, par la cour de Nancy, pour diffamation envers le curé de Remiremont, pour l'avoir indirect-

tement accusé d'avoir créé l'histoire des grêlons-médailles. Les cent sept témoins, tous laïques, ont attesté la chose de la manière la plus formelle; les savants consultés admettent la matérialité du fait, c'est-à-dire l'empreinte de l'image de Notre-Dame du Trésor sur les grêlons.

Mais comment se sont formées ces médailles extraordinaires de glace? Après examen de diverses explications possibles, monsieur l'archiprêtre de Remiremont conclut, dans son rapport, à une cause surnaturelle. Tel paraît être l'avis de M. Duhem, professeur à Bordeaux.

Le rapport de monsieur l'archiprêtre de Remiremont n'est qu'un rapport préparatoire. Il sera soumis, avec le dossier des dépositions, à une Commission spéciale, dont le rapport servira alors de base à la décision de l'évêque. Jusque-là, la conclusion sur l'événement de Remiremont reste en suspens.

(*Semaine religieuse* de Tournai.)

Bibliographie

— *Souvenir de Famille (Mariage — Baptême — Première Communion)*, par l'abbé E.-P. Chouinard. Québec. 1908. Vol. in-12 cartonné. En vente chez l'auteur, curé de Saint-Paul-de-la-Croix (Témiscouata), P. Q.

Ce petit volume, si bien imprimé sur beau papier, est destiné à être comme un registre des grands événements de la famille. Il commence par quelques pages de haute inspiration sur le mariage et sur les devoirs des époux, tant entre eux qu'envers leurs enfants. Ensuite est reproduit le récent Décret du Souverain Pontife sur les fiançailles et le mariage. Enfin, des pages blanches sont préparées pour recevoir l'inscription des principales dates de la vie de chacun des enfants, de sa naissance à son mariage.

Toutes nos familles canadiennes devraient se procurer cet opuscule, pour y inscrire à mesure les dates qui seront comme le résumé de leur histoire particulière.

M l'abbé Chouinard a réalisé une très heureuse idée en publiant ce livre, et nous espérons que le succès répondra à sa légitime attente.

— *La Presse contre l'Église*, par l'abbé L. DELFOUR. Fort volume in-12, 3 fr. 50.—P. Lethielleux, éditeur, 10 rue, Cassette, Paris (6^e).

Trop tard, les catholiques français comprirent l'importance de la presse. Leurs paroles et leurs actes prouvent surabondamment qu'ils sont renseignés aujourd'hui. Mais l'avance que les journaux de l'ennemi s'assurèrent sur les leurs, il y a un quart de siècle environ, n'en demeure pas moins considérable. Pour les égaler et les vaincre, les catholiques devront consentir peut-être de nouveaux sacrifices. Leur méritoire générosité ne les dispensera ni d'un travail de contrôle absolument nécessaire, ni d'une sorte de collaboration morale capable d'annihiler certaines formes de supériorité commerciale dont leurs adversaires ont le monopole.

Un supplément d'information s'impose donc, en ce moment, à tout lecteur de bons journaux soucieux d'honorer qui de droit de sa confiance intellectuelle et de son concours financier. Il doit savoir au moins approximativement pourquoi telle feuille quotidienne périclite, et pourquoi telle autre prospère. Averti désormais, il se détachera sans retard de ce qui ne mérite pas d'exister, de ce qui, en fait, n'existe pas ; il s'attachera au talent vrai, à la force, à la vie. Car les inquiétudes de conscience seraient grandes chez un certain nombre de croyants, s'ils se rendaient compte que faute d'informations, ou pour ne pas s'exposer à de fatigantes réflexions, ils soutiennent une presse corruptrice ou insignifiante en laissant s'anémier et mourir d'excellents journaux. Il en est de cette contribution financière, sociale et morale, comme du service militaire proprement dit.

Il vient de paraître, chez LETHIELLEUX, un livre qui répond justement à ces graves préoccupations : « *La Presse contre l'Église* », par l'abbé DELFOUR. Comme un officier qui reviendrait d'un voyage d'études en Allemagne, l'auteur fournit des renseignements fort curieux sur la presse ennemie et sur les causes de ses scandaleux succès. Ce sont là des choses qu'il faut que tous les catholiques sachent. Monsieur l'abbé DELFOUR les présente sous une forme très agréable. A tous ceux que la vitalité des journaux chrétiens intéresse ou passionne, on demande de s'intéresser à cette œuvre d'une portée capitale.